

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES RELATIFS AUX SPORTS DE NATURE (CDESI)

COMPOSITION DE LA CDESI DU TARN

La CDESI est placée sous la présidence de Christophe RAMOND, Président du Conseil départemental du Tarn.

COMITE DE PILOTAGE

Pour le Département :

L'Elue en charge du sport,
L'Elu en charge de l'environnement,
L'Elu en charge de la culture,
La chef du service Jeunesse et sports,
La chef du service Gestion de l'environnement,
Le directeur de l'environnement,
La chargée de mission CDESI,
La chargée de mission tourisme,
La directrice du Comité départemental du tourisme.

Pour le Comité Départemental Olympique et Sportif :

Le Président,
Le responsable de la commission des sports de nature,
Le directeur.

Pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

La cheffe du Service sports, jeunesse et vie associative,
Le professeur de sport chargé du dossier.

Pour le Comité Départemental de Randonnée Pédestre :

Le Président,
Le coordonnateur randonnée.

COLLEGE « SPORTS ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE » – 16 MEMBRES

Les adeptes des activités physiques de pleine nature pratiquées dans le Tarn sont représentés par les comités départementaux de chaque discipline. Ces comités constituent les instances déconcentrées des fédérations françaises et regroupent en leur sein l'ensemble des clubs tarnais affiliés à leur fédération respective.

L'ensemble des comités départementaux concernés par les sports de nature sont rassemblés au sein de la Commission APPN (Activités Physiques de Pleine Nature) du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

Siègent à la CDESI les comités suivants :

SPORTS AERIENS

Ultra Léger Motorisé (ULM)
Vol libre

SPORTS TERRESTRES

Course d'Orientation
Cyclotourisme
Equitation - Tourisme Equestre
Montagne et Escalade
Randonnée Pédestre
Spéléologie
Tir à l'arc

SPORTS NAUTIQUES

Canoë-Kayak

MULTISPORTS

Handisport
Sport adapté
UFOLEP
UNSS
Gymnastique Volontaire

Les comités qui ne sont pas directement appelés à siéger, sont représentés par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS).

COLLEGE « ACTEURS ET GESTIONNAIRES DE L'ESPACE » – 15 MEMBRES

A travers la diversité de ses membres, ce collège incarne les intérêts environnementaux, économiques et sociaux qui sont en jeu dans les espaces naturels tarnais.

Il regroupe entre autres les partenaires de la politique départementale relative aux Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Siège à la CDESI un représentant pour chacune des structures suivantes :

- Ligue pour la Protection des Oiseaux,
- Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées,
- Société Tarnaise des Sciences Naturelles,
- Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Pays Tarnais,
- Union Protection Nature Environnement du Tarn,
- Office National des Forêts,
- Centre Régional de la Propriété Forestière,
- Syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Tarn,
- Chambre d'Agriculture,
- Comité Départemental du Tourisme,
- Fédération Tarnaise de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques,
- Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn,
- Un représentant des Bailleurs de Baux Ruraux,
- Un représentant des professionnels encadrant les sports de nature,
- Un représentant des pratiquants de loisirs motorisés.

COLLEGE « COLLECTIVITES ET SERVICES DE L'ETAT » – 13 MEMBRES

Ce collège rassemble les acteurs de l'aménagement du territoire qui interviennent sur le territoire tarnais.

Il comprend :

Trois représentants du Département du Tarn :

Vice-présidente en charge du sport,

Vice-président en charge de l'environnement et du développement durable,

Vice-président en charge de la culture.

Un représentant pour chacune des structures suivantes :

Région Occitanie,

Gaillac-Graulhet Agglomération,

Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides,

PETR du Pays de Cocagne,

PETR des Hautes Terres d'Oc,

Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn,

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Un représentant pour chacun des services de l'Etat suivants :

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSP),

Direction Départementale des Territoires (DDT),

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est associée aux travaux mais ne siège plus.